

**Françoise DUMAS**  
Présidente de la Commission de la Défense nationale  
et des Forces armées  
Députée du Gard

Paris, le 12 juin 2020

### **Communiqué de presse**

## **Création de trois missions flash par la Commission de la défense nationale et des forces armées sur les thématiques respectives des relations civilo-militaires, de l'industrie de défense, des hélicoptères des armées.**

---

La Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale a créé lors de sa dernière réunion trois missions flash. Celles-ci s'inscrivent dans la continuité des travaux engagés depuis le début de la crise covid-19 et visent à approfondir certaines thématiques dont l'intérêt a été mis en lumière à l'occasion des premiers travaux réalisés. Les trois thématiques retenues sont :

- 1. Relations entre autorités civiles et militaires : les leçons de la crise du Covid-19, avec comme co-rapporteurs Pierre Venteau (LaREM) et Joaquim Pueyo (Socialistes et apparentés).**

En dehors de la mission de protection de la population assurée par les forces armées au titre de la politique de défense, les forces de sécurité intérieure et de sécurité civile assument la primauté de l'action pour garantir la sécurité et la protection des populations. Mais les forces armées peuvent être amenées à s'engager sur le territoire national dès lors qu'elles ont été réquisitionnées à cette fin par l'autorité civile. Au quotidien comme en situation de crise, la coopération entre les forces armées et les différents acteurs civils passe par un dialogue civilo-militaire structuré de l'échelon national à l'échelon local qui s'appuie sur l'Organisation territoriale interarmées de défense (OTIAD). La mission d'information entend évaluer la pertinence et l'efficacité de cette organisation à l'aune de la crise sanitaire

- 2. Le rôle de l'industrie de défense dans la politique de relance, avec comme co-rapporteurs : Benjamin Griveaux (LaREM) et Jean-Louis Thiériot (LR).**

L'industrie de défense, l'aéronautique et l'espace sont les grands points forts de la France dans la concurrence internationale. Ils sont susceptibles de jouer un rôle très important dans le plan de croissance annoncé pour l'après-crise. En effet, toute augmentation de la dépense budgétaire en faveur de la Défense se traduit sans délais : en emplois dans des sites répartis sur tous les territoires, en activité pour les usines et les bureaux d'étude et en sève économique dans nos régions, y compris celles que les autres industries ont quittées. L'industrie de défense innove en permanence et les innovations technologiques qu'elle produit bénéficient à l'ensemble de notre industrie. La mission d'information explorera donc la contribution que pourrait prendre l'industrie de défense au plan de relance.

3. **Les hélicoptères des armées**, avec comme co-rapporteurs **Jean-Pierre Cubertafon (MODEM)** et **Jean-Jacques Ferrara (LR)** ;

Capacité commune aux trois armées, les hélicoptères sont intensément employés en opérations, sur le territoire national comme en OPEX, dans le cadre de missions des plus diverses (action en mer, police du ciel, aéromobilité, aérocombat, reconnaissance, etc...). La cohérence du parc et son adaptation à nos ambitions méritent d'être interrogées, d'autant que la faible disponibilité des appareils constitue une difficulté persistante. Le maintien en condition opérationnelle de la flotte hélicoptérée apparaît donc comme un enjeu de premier ordre.

Les missions flash se distinguent des missions d'information classiques : par leur sujet, très ciblé sur l'actualité ; par leur durée, très resserrée dans le temps ; par leurs conclusions, qui feront l'objet d'une communication écrite courte et centrée sur les recommandations. Les trois missions flash pré-citées rendront leurs conclusions avant fin juillet 2020.

Contact(s) presse :

Sylvia SKORIC : sylvia.skoric.fd@clb-an.fr

Felix MEYSEN : felix.meysen@clb-an.fr